

COMITÉ DE MOBILITÉ

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date de la réunion : Le mardi 11 août 2020, à 9 h 30 **Lieu :** Google Meet

Étaient présents :
(15 personnes)
Représentant du Service incendie de la Ville de Montréal (SIM)
Représentant de la Mairie de l'arrondissement MHM
Représentant de l'organisme Tandem
Représentant du Bureau des élus de l'arrondissement (BÉA)
Représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement (DÉT)
Représentante des Affaires corporatives
Représentants du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
Représentant du Service de l'Escouade mobilité de la Ville de Montréal
Représentante de la Société de transport de Montréal (STM)
Représentante du Parti Projet Montréal, District Tétéreville
Représentante du Parti Ensemble Montréal, District Louis-Riel

Distribué à : Aux membres du Comité
À la Direction de l'arrondissement
Ce compte rendu sera affiché sur le site internet de l'arrondissement à la suite de son adoption

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté.	
2. Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 9 juin 2020	Adopté	
3. Corridors sanitaires	<p>La DÉT présente les différents axes dans la carte des voies actives et sécuritaires publiée par les communications de l'arrondissement.</p> <p><u>Secteur Hochelaga-Maisonneuve :</u></p> <p>Deux corridors sanitaires ont été installés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur la rue Adam entre Joliette et de Chambly : • Sur la rue Ontario Est entre Darling et Pie IX <p>La signalisation est prévue jusqu'au :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue Adam : 4 octobre • Rue Ontario Est : le 8 octobre <p>D'ici septembre, il nous faut réfléchir à ce sujet. À la base, le projet de piétonisation sur Ontario Est devait se rendre jusqu'à l'Action de grâce. Nous attendons que le responsable de dossier revienne de vacances. Il ne semble pas qu'il y ait d'allègement en termes de consigne pour la santé publique. S'il n'y a pas de changement, cela nous porte à croire qu'il faut maintenir les aménagements. Cela sera à discuter avec les</p>	<p>Suivi : Assurer une communication avec les citoyens pour les différents projets.</p> <p>Relancer le CCMU afin de savoir quand nous pourrions retirer les VAS.</p>

	<p>Communications, à savoir si nous devrions continuer la piétonisation jusqu'à la Fête du travail ou jusqu'à l'Action de grâce.</p>	
<p>4. Problématique reliée à la piétonisation de la rue Ontario Est</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transit dans les ruelles - Stationnement dans les ruelles - Circulation à contresens sur la rue Charlemagne 	<p>D'autres mises à sens uniques seront faites afin de limiter le trafic et les conflits. Un avis a été envoyé aux résidents (en annexe au compte rendu). Bien entendu, avec les fermetures de rues il y a plus de circulation dans les ruelles et nous avons constaté que les mises à sens uniques étaient la solution à mettre en place rapidement. Auparavant, ces mesures avaient causé des problématiques, entre autres avec le mécontentement de certains commerçants. Qu'en est-il des liens avec les commerçants?</p>	<p>Suivi : Vérifier les liens avec les commerçants.</p>
<p>5. Sens uniques</p>	<p>Diverses mises à sens uniques ont déjà été complétées et présentées, les voici :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue Gustave-Bleau; • Rue De Teck; • Rue Lapointe; • Rue De la Bruère; • Avenue Letourneux • Avenue Dubuisson <p>À venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tronçons de Mercier-Est du 21 août au 6 septembre • Rue Taillon – 11 septembre • Rue de Marseille à l'ouest de l'avenue de Carignan - 18-19-20 septembre • Rue de Marseille à l'est de l'avenue de Carignan - 25-26-27 septembre • Rue Moreau – octobre <p>Ce sont des projets ambitieux car ils créent beaucoup de changements qui se produisent en même temps, nous suivons l'évolution et les réactions des citoyens.</p> <p>Le représentant de la SPVM, nous avise qu'il a reçu une plainte d'un commerçant à la suite de laquelle, une enquête a révélé que 40 véhicules ont pris le virage sur la rue Létourneux (angle Ontario Est) à contresens. Il faut noter qu'il n'y a aucun panneau avec la flèche de sens unique (pancarte jaune obligation de tourner ou pas). De plus, l'ancien marquage au sol induit le monde en erreur.</p> <p>Une demande avait été faite pour qu'un marquage au sol soit fait.</p> <p>Nous avons eu le problème de la rue Lapointe, car deux rues étaient en direction nord et ce problème a été réglé. Des félicitations sont à faire pour avoir été agiles et à l'écoute des citoyens.</p> <p>Concernant les sens uniques qui se rencontrent, des voitures ont été observées allant en sens contraire alors que la signalisation était présente. Devrions-nous installer une signalisation plus criarde pour aviser les gens qu'ils poursuivent leur chemin à sens unique?</p> <p>La DÉT dit que oui, nous en prenons note et allons faire une reconstruction. Nous sommes préoccupés par le nombre de gens dans la rue.</p>	<p>Suivi :</p> <p>La DÉT doit aviser si le marquage au sol sur la rue Ontario Est a été planifié cette semaine, sinon quand ?</p> <p>Faire un suivi avec le BÉA afin de connaître leurs interrogations et recommandations</p> <p>Faire un suivi avec la DÉT pour savoir s'il y a des initiatives à prendre ou non.</p> <p>Continuer d'être à l'écoute des citoyens</p>

	<p>En ce qui concerne la rue Taillon, est-ce voulu que les deux rues au sud de l'avenue Dubuisson soient en direction nord et devons-nous maintenir ce choix?</p> <p>La DÉT répond que c'est toujours cohérent et dans l'optique de rabattre les gens vers les rues souhaitées. La rue Taillon est vers le nord (au nord de Notre-Dame) et l'avenue Meese vers le sud, ce qui permet de faire une boucle autour de l'îlot. La rue Paul-Pau est à double sens en ce moment, l'objectif étant que les gens puissent sortir sur la rue Notre-Dame Est à un feu de circulation vers l'avenue Meese. Il est certain que le fait d'instaurer des mises à sens unique a certains impacts. Puisqu'il s'agit d'un développement résidentiel, il en demeure un accès local pour permettre le développement du lot. Il faut accepter qu'il y ait un volume de circulation qui soit engendré par un projet de développement.</p> <p>En conclusion, les points sont pertinents. La DÉT fera un suivi avec le BÉA pour entendre le questionnement des citoyens et ainsi pouvoir mieux se positionner pour agir selon leurs besoins. Un suivi sera fait avec la DÉT cette semaine, afin de savoir s'il y a des initiatives à prendre ou non.</p> <p>Le Maire d'arrondissement mentionne: Concernant la question sur les sens uniques qui se rencontrent sur la rue Gustave-Bleau à la hauteur de la rue Ferrier, je suis sous l'impression que l'on serait capable d'installer des aménagements sur la rue à la hauteur de la rue Cirier pour éviter que les sens uniques s'opposent. Or, des voitures poursuivant le sens unique ont été observées allant dans le sens opposé. Est-ce que la signalisation était assez présente? Devrions-nous préparer une signalisation plus criarde pour éviter que les gens poursuivent leur chemin à contresens? La DÉT en prend note.</p>	
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

<p>6. Problématique de transit de camions rue Sainte-Catherine Est</p>	<p>Suivi du BÉA. La DÉT s'attendait à ce que le SPVM fasse un bilan d'observation.</p> <p>Le représentant du SPVM répond qu'il n'était pas au courant parce qu'il ne s'occupait plus vraiment de la circulation et ne peut faire d'observation. Il fera un retour le plus rapidement possible.</p> <p>L'inspecteur de l'escouade mobilité dit avoir aperçu trois gros camions avec des chargements sur la rue Sainte-Catherine Est dont une remorque non-attachée. (Il va émettre un constat).</p> <p>Le représentant du SPVM répond que ces camions allaient peut-être au chantier Hocha (chez l'ancien concessionnaire) à l'angle des rues Nicolet/Sainte-Catherine Est.</p> <p>Il y a beaucoup de machinerie lourde qui s'y rend. Il faudrait avoir un petit suivi de la part du PDQ.</p> <p>Le Maire d'arrondissement demande l'avis du Comité concernant la possibilité de demander à Québec d'installer des photo-radars pour émettre des constats automatiques aux camions qui vont sur les rues locales où l'on sent que la signalisation est moins respectée?</p> <p>L'inspecteur de l'Escouade mobilité demande comment le photo-radar pourra détecter seulement les camions ?</p> <p>La DÉT fera des recherches avec le central car elle croit que c'est une avenue intéressante. (Le propriétaire de la remorque en serait responsable). Il faut vérifier si ce serait possible au niveau technique. La DÉT est curieuse de savoir quels sont les</p>	<p>Suivi : Oui - bilan d'observation de la part du SPVM</p> <p>La DÉT vérifiera s'il serait possible au niveau technique, de faire installer des photos-radar sur la rue Sainte-Catherine Est et fera des recherches avec le Central.</p>
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>systèmes existants car elle ne s'y connaît pas précisément et fera des recherches avec le Central. Elle croit que tous les nouveaux systèmes intelligents qui nous permettront de mieux réguler la circulation sont des avenues à vérifier.</p> <p>Le SPVM mentionne que le photo-radar va prendre une photo de la remorque et non de la compagnie. Ce ne sera pas le conducteur qui sera mis en cause mais la remorque. Il est d'accord et trouve que c'est une grosse problématique. Il mentionne que la municipalité n'a pas le plein pouvoir là-dessus, Québec est impliqué.</p> <p>La conseillère de la Ville mentionne que puisque les transits ne respectent pas les heures alors toutes initiatives seraient bonnes, continuons à faire des recherches et elle adhère à cette idée.</p>	
<p>7. Circuit d'autobus 185 – fin de parcours rue Lebrun</p>	<p>La DÉT mentionne qu'il s'agit d'une déviation qui a eu lieu dû à la fermeture de la rue Bellerive. Le circuit faisait une boucle dont nous avons changé l'orientation. Nous avons eu des échos qu'il y avait d'autres alternatives qui auraient été souhaitées. Quelles sont-elles?</p> <p>La conseillère de la Ville mentionne que le terminus a été déplacé sur la rue Lebrun. Une pétition a été faite par des résidents qui habitent au sud de cette rue. Il serait intéressant d'avoir une continuité sur la rue Notre-Dame Est parce qu'aucun trajet ne dessert jusque-là. Elle suggère d'amener le terminus un peu plus à l'ouest sur la rue La Fontaine (devant l'Église Saint-François-d'Assise).</p> <p>Cela permettrait aux gens de remonter dans le quartier par l'autobus 185, (deux ou trois arrêts de plus) et offrirait une meilleure desserte. Si le trajet revenait par la rue Georges-Bizet, il amènerait les gens à se rendre au cœur commercial du quartier et ce serait parfait pour l'offre commerciale que l'on veut garder active.</p> <p>Il serait important, compte tenu qu'il y a plusieurs commerces en plus du skatepark, qu'une meilleure desserte soit offerte aux citoyens car il est constaté qu'il y a très peu de connexion au reste du quartier.</p> <p>Ce circuit pourrait aller vers la rue Des Ormeaux (au nord d'Hochelaga) à la Maison de la famille. Ceci augmenterait certainement la clientèle (ce qui serait souhaitable pour cette zone commerciale en développement). La portion sud-ouest est un secteur peu connecté au reste du quartier et il s'agit d'un secteur pauvre où les gens ont besoin de transport.</p> <p>La DÉT mentionne qu'une proposition a été évaluée par la STM en termes de secteur en 2017. Cette dernière pouvait déverser des coûts liés à prolonger le circuit. L'avis de la STM est que cela augmentait considérablement les coûts liés à prolonger le circuit et que ce n'était pas possible de mettre en place le prolongement du parcours jusqu'à la rue Liébert. Pour les deux prochaines années, cette demande sera difficilement réalisable.</p> <p>La représentante de la STM avise que la modification de parcours ne se fera pas avant 2022. Les raisons sont multiples, c'est un mélange de tout mais surtout, la STM a perdu beaucoup d'argent avec la pandémie.</p>	<p>Suivi : Consultation</p>
<p>8. Circuit d'autobus 22 – rue Tellier</p>	<p>La représentante de la STM présente le point. Circuit de lignes courtes qui partent directement de la SAQ. Un marquage fait en sorte que l'autobus ne peut plus attendre sur la rue car il n'y a</p>	<p>Suivi : avec la DÉT pour remettre le marquage</p>

	<p>qu'une seule voie. Il faudrait faire partir l'autobus avant pour que cela devienne seulement un avis d'arrêt standard (le nouvel arrêt demandé ne nécessite pas de marquage).</p> <p>Cela nécessiterait seulement de mettre le marquage comme avant. La DÉT va procéder au marquage.</p>	
<p>9. Traverse piétonne rue Sherbrooke Est / rue Saint-Donat</p>	<p>Une demande a été faite par le SPVM d'ajouter une traverse piétonne nord-sud à l'intersection de la rue Sherbrooke Est et la rue Saint-Donat. Un croquis du SPVM est présenté pour informer que l'on compte aller de l'avant. Les feux de circulation sont plus ou moins sécuritaires à cet endroit.</p> <p>Nous pouvons mettre des traverses piétonnes blanches quand il y a un feu ou un arrêt. Cette traverse est jaune quand il n'y a pas de feu ou de dispositif qui gère la circulation.</p> <p>La conseillère de la Ville mentionne que l'intersection des rues Des Ormeaux et Sherbrooke Est, est des plus dangereuses et cause beaucoup d'accidents. Un suivi est à faire pour la pertinence de faire cette demande.</p>	<p>Suivi : Consultation</p>
<p>10. Demande de passage piétons Sainte-Catherine Est / Leclair # 20-71639 (Arrêt d'autobus)</p>	<p>Nous allons installer de nouvelles traverses piétonnes au coin des rues Leclair et Sainte-Catherine Est.</p> <p>Tout en respectant les distances très strictes entre les traverses piétonnes et les dispositifs, nous allons procéder à l'ajout de traverses piétonnes nord-sud. Elles ne seront pas protégées dans ce cas-ci, comme celles sur la rue Théodore.</p> <p>À suivre.</p> <p>Une mise en œuvre est visée cette année. Nous étudions le budget d'immobilisation de l'arrondissement pour la prochaine année et nous discuterons avec la DÉT de la possibilité d'intégrer des traverses piétonnes thermoplastiques aux endroits les plus sensibles. Dès cet automne, nous aurons cette discussion. Si elles sont en marquage traditionnel tant mieux, sinon, on pourra voir dans les prochains mois pour les thermoplastiques pour 2021.</p>	<p>Suivi : Consultation</p>
<p>11. Modification du temps de feu pour les piétons Intersection Bourbonnière et Hochelaga</p>	<p>Demande du Bureau des élus.</p> <p>Au coin de la rue Hochelaga et de l'avenue Bourbonnière, le temps de traverse est de 18 secondes et ce n'est pas suffisant pour traverser la rue Hochelaga. Si nous allongeons le temps de traverse des piétons, ce qui implique la synchronisation des feux, (ce qui est déjà prévu d'être fait pour tous les feux de circulation de la ville). À cette intersection, il y a beaucoup d'enfants ce qui rend cette demande plus urgente.</p> <p>La DÉT verra ce qui pourrait être fait et considère que ce sera sa chance d'intégrer des bonifications comme celle-là. Il y a aussi un projet qui se réalise pour 2021 et qui amènera des améliorations majeures à cet axe (cyclistes et piétons). En termes de convivialité de déplacement, à vélo comme à pieds.</p> <p>Le BÉA avise qu'il interpellera la Ville-centre car il vaudrait peut-être la peine d'y apporter une attention particulière. (La totalité de la rue Hochelaga doit être faite).</p> <p>Vous pouvez vous référer au modèle de la demande ayant été faite au Comité de mars ou avril.</p>	<p>Suivi : Consultation</p>

<p>12. Ajout d'une phase de virage protégé à gauche à l'intersection des rues Hochelaga et De Chambly</p>	<p>L'ajout d'une phase de virage protégé à gauche au coin des rues Hochelaga et De Chambly est proposé.</p> <p>Voici la situation : Deux sens uniques s'opposent à cette intersection (d'où l'idée d'avoir une phase de virage protégé à gauche pour permettre de tourner de Hochelaga vers la rue De Chambly).</p> <p>Par rapport à ce point et le précédent, des mises aux normes des feux seront faites sur la rue Hochelaga et nous en profiterons pour incorporer l'ajout de phase de virage à gauche à cette intersection ainsi que la modification du temps de feu pour les piétons à l'intersection de la rue Hochelaga et de l'avenue Bourbonnière.</p>	<p>Suivi : Consultation</p>
<p>13. Fermeture d'accès de ruelles</p>	<p>Il y a deux ruelles qui se suivent l'une et l'autre et qui ont besoin d'être sécurisées. La DÉT suggère leur fermeture et serait prête à aller de l'avant.</p> <p>Circulation de transit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accès nord-ouest ceinturé des rues Dickson, Pierre-De-Coubertin, Louis-Veillot et Desaulniers • L'accès nord-est ceinturé des rues Pierre-De-Coubertin, Joffre, Hochelaga et French <p>L'information n'est pas suffisamment claire, le Maire d'arrondissement suggère de retarder ce point jusqu'au prochain Comité et de faire parvenir l'information par courriel s'il y a une urgence de procéder.</p>	<p>Suivi : Consultation avec la DÉT</p>
<p>14. Caserne 13 rue Sainte-Catherine Est, délais de réponse</p>	<p>Le représentant du SIM mentionne que durant sa patrouille il a remarqué que beaucoup de véhicules se stationnent dans la rue devant la caserne 13. Il a demandé que des panneaux d'arrêt interdit soient installés de sorte qu'il puisse émettre des constats. De plus, des pompiers voudraient bien voir des lignes hachurées comme mesure pour éviter que les citoyens s'y installent.</p> <p>Il a donc placé plusieurs photos sur son disque et demande l'installation de ces boîtes de jonction. C'est très important car il s'agit de situations d'urgence et quand les voitures y sont stationnées, les camions de pompier sont bloqués pour sortir.</p> <p>Pour ce qui est du délai de réponse, cette caserne est très achalandée et il y a beaucoup de camions sur la rue Sainte-Catherine-Est qui font du déchargement. Idéalement, il aimerait qu'il y ait des caméras de circulation afin de pouvoir réagir quand il y a des problématiques reliées à ces camions et ce, toujours dans le but d'améliorer le temps de réponse parfois crucial.</p> <p>Le représentant du SIM est d'accord avec l'arrêt interdit. Il a demandé à la DÉT d'installer des tiges et ce, même si on met une signalisation. Ceci dit, l'ajout de lignes hachurées pourrait être aussi une très bonne idée.</p> <p>Alternance des sens uniques. La caserne 13 fait face à trois rues vers le Nord ce qui cause des délais. La rue Darling avait été changée d'orientation parce qu'il y avait l'enjeu de la narco-prostitution (il y a 7-8 ans par l'ancienne administration). Ce serait apprécié que la rue Darling soit remise comme avant vers le Nord. Ce qui aiderait les pompiers à éviter de devoir faire des détours.</p>	<p>Suivi : Le SIM enverra un courriel avec croquis pour les emplacements précis des boîtes de jonction à installer (à envoyer à Tristan de la DÉT).</p> <p>À voir : Caméras de circulation à installer?</p>

	Le SIM démontre la photo dans l'espace de stationnement (entre les deux poteaux) où il souhaite faire l'installation de panneaux d'arrêt interdit.	
15. Ruelle Desjardins	La DÉT fait le bilan. Dans un précédent comité, il avait été décidé de fermer le fonds de la ruelle, mais finalement la décision a été refusée et retirée. La raison étant que les personnes qui s'y stationnent utilisent la ruelle en transit pour sortir. Si l'on fermait la ruelle, cela les obligerait à sortir de reculons, ce qui n'est pas souhaitable car il y a une piste cyclable. Le choix a été la sécurité des cyclistes.	Suivi : La DÉT va vérifier si ce stationnement est conforme. À analyser et à revenir dans le prochain Comité.
16. Station BIXI	Quatre nouvelles stations BIXI électriques sont prévues pour 2021 aux emplacements suivants : Souligny, Pierre-Bernard, Bossuet, Pierre-Bédard. L'orientation actuelle de BIXI est de favoriser l'implantation de vélos électriques jusqu'à ce que 25 % de leur flotte soit électrique. Ces stations offrent moins de flexibilité dans le choix d'emplacements que des stations régulières puisqu'on a besoin d'un massif électrique pour leur installation.	Suivi : BÉA enverra un courriel à la DÉT pour vérifier la raison pourquoi ce coin n'est pas desservi.
La DÉT fait un point d'information sur les camions de rue à la Place Bellerive;	La rue Bellerive est fermée à la circulation pour faire place à la Place Bellerive. Des camions de rue pourront s'y installer pour faire leur commerce de restauration. Ils devront faire une manœuvre pour pouvoir desservir du bon côté de la rue. Le camion qui circule vers l'ouest, tournera vers le nord et fera la manœuvre pour que son kiosque soit du bon côté. Ils sont avisés d'être extrêmement vigilants.	
La DÉT fait un point d'information sur le « Projet de passage à niveau Taillon »	Pour le projet du passage à niveau Taillon les travaux commenceront le 12 août.	
La DÉT fait un point d'information sur l'appel d'offres pour les installations de dos d'âne	L'appel d'offres pour les installations de dos d'âne a été émis. Nous avons une liste en fonction des bordereaux de dos d'âne à préparer. Elle sera prête la semaine avant le CA.	

Fin de la séance et confirmation de la prochaine rencontre du comité de mobilité prévue à 9 h 30, le mardi 15 septembre 2020.